



de la Barbade a traduit Action 21 en mesures concrètes visant à permettre aux petits États





Quels que soient les paramètres utilisés pour mesurer le développement durable, les petits États insulaires en développement font partie des zones en difficulté dans le monde.

petits États insulaires en développement ne soient compromis par les grandes crises actuelles. La vulnérabilité de ces pays a été aggravée en raison du changement climatique, et elle est clairement apparue tout récemment lors de la crise financière mondiale de 2007-2010, des crises alimentaire et pétrolière de 2007-2008 et des importantes catastrophes naturelles de 2009-2010. Ainsi, la crise alimentaire a durement frappé les pauvres dans les petits États insulaires en développement qui sont, pour la plupart, importateurs nets de produits alimentaires.

*Source : Rapport du Secrétaire général [A/65/115]*

### **Programme**

Vendredi 24 septembre :



S.E. Mme Catherine Ashton, Haute-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et les politiques de sécurité

*15h00 - 18h00 : Table ronde n°1 : réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des petits États insulaires en développement*

Présidents :

S.E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre, Saint-Vincent-et-les Grenadines  
S.E. M. Kevin Rudd, Ministre des affaires étrangères et ancien Premier Ministre, Australie

Remarques d'ouverture par M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint, Département des affaires économiques et sociales

Samedi 25 septembre :

*10h00 - États insulaires en développement*

Présidents :

S.E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Luxembourg  
S.E. M. Mohamed Aslam, Ministre de l'habitat et de l'environnement, Maldives

Remarques d'ouverture par M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint, Département des affaires économiques et sociales

*15h00 - 18h00 : Dialogue interactif sur les perspectives transrégionales*

Intervenants :

S.E. M. Arvin Boolell, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international, Ma.414 436.03 43e.9 EMC /P MCID 1291C BT1 0 0 1 108.26 229.37 Tm[(



S  
[A/64/L.71]



Tous les documents concernant le suivi et l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

*Note : Ce lien mène sur le site UNBISNET. L'interface du site est en anglais mais les documents sont également disponibles en français, au format PDF.*

*Autres ressources*

Division du développement durable, Département des affaires économiques et sociales,  
ONU EN

Stratégie Maurice +5 EN

Alliance des petits États insulaires

CHECK AGAINST DELIVERY

**STATEMENT BY  
THE HONOURABLE PETER KENT  
MINISTER OF STATE OF FOREIGN AFFAIRS**

**FURTHER IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME OF ACTION FOR THE**

**NEW YORK, 24 SEPTEMBRE 2010**

**DÉCLARATION DE  
L'HONORABLE PETER KENT  
MINISTRE D'ÉTAT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA STRATÉGIE DE MAURICE POUR LA  
CONDUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LE**

**NEW YORK, LE 24 SEPTEMBRE 2010**

Secrétaire-général,

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,

Disons que les représentants et les équipes

Excellences

Le Canada a été honoré par l'opportunité de se pencher sur les progrès accomplis et les obstacles à surmonter pour remédier aux vulnérabilités des petits États insulaires en développement.

Cinq ans se sont écoulés depuis l'adoption de la Stratégie de Maurice

Et bien qu'il y ait eu d'importantes avancées à ce chapitre, le travail est loin d'être terminé.

Nous reconnaissons aujourd'hui ceux et celles des petits États insulaires en développement à l'œuvre qui se réunissent à la communauté internationale.

Les petits États insulaires en développement sont touchés par des vulnérabilités particulières et uniques aux changements climatiques, à l'élévation du niveau des océans, aux désastres naturels et environnementaux, et même aux coûts élevés de l'énergie et du transport. Ces vulnérabilités se sont aggravées en raison des défis

Le Canada reconnaît que les petits États insulaires en développement ont démontré leur engagement à promouvoir les principes de développement et d'économie durables dans l'élaboration de leurs stratégies de développement. Il apprécie les progrès qui ont été accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice.

Le Canada est déterminé à aider dans leurs entreprises les petits États insulaires en développement, en leur fournissant une aide ciblée.

Plus encore, le Canada a annoncé les aides financières suivantes :

400 millions de dollars au Programme pilote de la Banque mondiale pour la assistance aux crises climatiques. Ces fonds étant destinés aux petits États insulaires en développement du Pacifique, de l'Afrique et des Caraïbes;

- 400 millions de dollars pour des programmes internationaux de lutte contre les changements climatiques cette année, plus particulièrement en faveur des plus vulnérables;

contribution;

600 millions de dollars en 10 ans pour l'aide au développement dans la région de la Communauté des Caraïbes.



Le Canada accorde également plus d'un demi milliard de dollars à l'aide au développement d'Haïti, en considération des liens historiques et culturels qui l'unissent depuis longtemps à ce pays insulaire.

Nous sommes aussi en première ligne de l'effort international de reconstruction d'Haïti. Nous sommes aussi en première ligne de l'effort international de reconstruction d'Haïti, supplémentaires aux programmes d'aide humanitaire et de reconstruction au cours des deux prochaines années.

Nous savons tous, Mesdames et Messieurs, que les efforts nationaux, bilatéraux et régionaux doivent être étayés par un soutien international.

Grâce à son vaste réseau d'experts qui est une de ses principales forces, l'ONU constitue une plateforme unique pour faire face aux préoccupations et aux vulnérabilités des petits États insulaires en développement.

Nous devons veiller à ce que l'ONU continue de faire preuve d'un leadership solide à ce que le système de l'ONU accorde l'attention voulue aux petits États insulaires en développement et à ce qu'il soit un partenaire efficace pour les aider à réaliser leur développement durable.

Tous les acteurs du développement, y compris les institutions financières,

doivent également soutenir leurs efforts.

Le Partenariat pour le développement du secteur privé de la CARICOM constitue un exemple de l'action du Canada à ce chapitre. Il s'agit d'un engagement de 20 millions de

aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises.

Le Canada appuie également les secrétariats de la CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales afin qu'ils renforcent leur capacité d'élaboration des politiques et la gestion de l'intégration de marché régionale et sous-régionale.

Le Canada continuera également de privilégier le renforcement de la capacité des petits États insulaires en développement à fournir aux jeunes les outils appropriés afin qu'ils développent les compétences adaptées aux besoins futurs des marchés, et le

Pour conclure, ce n'est qu'en coopérant et en travaillant ensemble à atteindre les objectifs énoncés dans la Stratégie de Maurice que les petits États insulaires en développement pourront continuer de mettre en œuvre intégralement la Stratégie

En tant que membres responsables de la communauté internationale, il faut travailler ensemble et avec les partenaires du secteur privé à aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les petits États insulaires en développement et à concrétiser ainsi les objectifs de la Stratégie de Maurice.

Je vous remercie.



Monsieur le Président  
Distingués collègues  
Mesdames et Messieurs

La déclaration récemment adoptée lors du sommet sur les OMD a permis de réaffirmer l'engagement des 192 Etats Membres des Nations Unies en faveur de la Stratégie de Maurice pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement.

La France se sent plus particulièrement concernée par ce sujet, notamment du fait des enjeux similaires pour ses collectivités d'outre mer et des coopérations de terrain qu'elle a engagées avec de nombreux PEID.

Les dernières données issues du Comité d'aide au développement de l'OCDE font apparaître que les SIDS ont reçu 4 milliards de dollars d'aide au développement. Ce montant représente une augmentation annuelle de 3.2% par rapport à la précédente décennie. Nous pouvons nous féliciter de cette attention soutenue accordée aux SIDS et devons poursuivre nos efforts pour soutenir cette tendance à la hausse. En 2008, l'APD française allouée aux 38 SIDS s'élevait à 218 millions d'euros.

Ces engagements de la France, de l'Union européenne, concrétisent la mobilisation de la communauté internationale en faveur d'un développement économique, sociale et durable des SIDS.

La France souhaite insister au cours de cette réunion, Monsieur le Président, sur deux sujets majeurs qui illustrent la vulnérabilité des SIDS et qui font également l'objet d'engagement pour répondre à cette vulnérabilité. Il s'agit de la lutte contre le changement climatique et de la préservation de la biodiversité.

**Pour ce qui concerne la lutte contre changement climatique**, la France, soutient, avec ses partenaires européens, des objectifs réalistes pour la prochaine conférence de

